



**COMITÉ SYNDICAL**  
**du Syndicat du Bois de l'Aumône**  
**Séance publique du 17 juin 2024 (18h30)**  
**À CHAPPES**  
**Liste des délibérations**

Le 17 juin 2024 à 18h30, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle des Fêtes de Chappes, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : Mme Sophie PELLETIER est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2024 a été approuvé par l'assemblée.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :**

**Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans :** ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, CIBERT-GOTON Jean-Claude, DESMARETS Pierre, DOLAT Gilles, GEOGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, LAFAYE Patrice, LANGLAIS Gérard, MAUBLANT Alain, MEDYNSKA Jean-Louis, PELLETIER Sophie, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, NURY Jacques, SAUSSAC Cyril, STEPHANT Nicolas.

**Billom Communauté :** DEGOILLE Michel, ESCARPA Ludovic, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, ROUZAIRE Philippe, STEINERT Michelle.

**Communauté de Communes Plaine Limagne :** BOURDIER Marie-Pierre, GIBOIN Jérôme, LE GOUGUEC Franck, MARTIN Frédéric, MAS Gilles, POINTON Ludovic.

**Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :** COTTIER Bernard, LOBREGAT Stéphane, MOULIN François, POUZADOUX Jean-Paul, RODRIGUES Anne-Sophie, ROUSSELET Joëlle, VALLEIX Philippe, GEORGES Denis.

**Communauté de Communes Entre Dore Et Allier :** BERGAMI Gilles, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, ROUIDANT Jean-Louis, CALET Didier.

**Mond'Arverne Communauté :** BORDIER Jean-Marc, LAGRU Alain, LAMIRAND Pascal, GUILMAN Marie-Aimée.

**Pouvoir(s) :**

- M. Stéphane CANUTO donne procuration à M. Stéphane LOBREGAT

*Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.*

	À l'ouverture de la séance	À compter de la délibération n°19	À compter de la délibération n°23	À compter de la délibération n°27
Nombre de délégués présents	47	48	49	50
Nombre de pouvoirs	1	1	1	1
Nombre de suffrages exprimés	48	49	50	51

## LISTE DES DELIBERATIONS

### FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

- Dél. 2024-15** Adoption du compte de gestion 2023 : Budget Principal
- Dél. 2024-16** Adoption du compte de gestion 2023 : Budget Annexe « tri et Valorisation »
- Dél. 2024-17** Adoption du compte de gestion 2023 : Budget Rattaché « SBA énergie »
- Dél. 2024-18** Élection du Président de séance pour le vote du compte administratif 2023
- Dél. 2024-19** Adoption du compte administratif 2023 : Budget Principal
- Dél. 2024-20** Adoption du compte administratif 2023 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
- Dél. 2024-21** Adoption du compte administratif 2023 : Budget Rattaché « SBA énergie »
- Dél. 2024-22** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2023 : Budget Principal
- Dél. 2024-23** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2023 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
- Dél. 2024-24** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2023 : Budget Rattaché « SBA énergie »
- Dél. 2024-25** Mise à jour des tarifs d'accès en déchèteries applicables aux usagers professionnels (modification de la délibération n°2023-40 du 12 décembre 2023)
- Dél. 2024-26** Adoption des tarifs de mise à disposition des composteurs individuels de jardin (modification de la délibération n°2023-45 du 12 décembre 2023)

### QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

- Dél. 2024-27** Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2023
- Dél. 2024-28** Délégations de compétences au Bureau et au Président (modification de la délibération n° 2023-36 du 12 décembre 2023)
- Dél. 2024-29** Adhésion à la centrale d'achat du RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers)
- Dél. 2024-30** Adhésion à l'Association « La Vache Carrée »

### PERSONNEL

- Dél. 2024-31** Adoption du Plan de formation au profit des agents du SBA
- Dél. 2024-32** Autorisation de recrutement d'agents de la mission « Appui Territorial » du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Puy-de-Dôme
- Dél. 2024-33** Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition de service pour un suivi des caractérisations des déchets issus de la collecte sélective avec le VALTOM
- Dél. 2024-34** Autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique)

Au cours de cette assemblée, le Comité Syndical a adopté les délibérations suivantes :

## **FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

### **Dél. 2024-15 Adoption du compte de gestion 2023 : Budget Principal**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE le compte de gestion du Budget Principal établi par le Trésorier pour l'exercice 2023.

### **Dél. 2024-16 Adoption du compte de gestion 2023 : Budget Annexe « tri et Valorisation »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE le compte de gestion du Budget Annexe « Tri et Valorisation » établi par le Trésorier pour l'exercice 2023.

### **Dél. 2024-17 Adoption du compte de gestion 2023 : Budget Rattaché « SBA énergie »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE le compte de gestion du Budget Rattaché « SBA Energie » établi par le Trésorier pour l'exercice 2023.

### **Dél. 2024-18 Élection du Président de séance pour le vote du compte administratif 2023**

Le Comité Syndical, décide à l'unanimité :

- Monsieur Pierre DESMARETS est élu Président de séance pour le vote du compte administratif 2023 du Budget Principal, du Budget Annexe « Tri et Valorisation » et du Budget Rattaché « SBA Energie ».

### **Dél. 2024-19 Adoption du compte administratif 2023 : Budget Principal**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2023 du Budget Principal du Syndicat du Bois de l'Aumône en conformité avec le compte de gestion du Trésorier.

### **Dél. 2024-20 Adoption du compte administratif 2023 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2023 du Budget Annexe « Tri et Valorisation » du Syndicat du Bois de l'Aumône en conformité avec le compte de gestion du Trésorier.

### **Dél. 2024-21 Adoption du compte administratif 2023 : Budget Rattaché « SBA énergie »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2023 du Budget Rattaché « SBA énergie » du Syndicat du Bois de l'Aumône en conformité avec le compte de gestion du Trésorier.

### **Dél. 2024-22 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2023 : Budget Principal**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE :
  - de reporter définitivement l'excédent d'investissement 2023 au chapitre 001 pour un montant de 1 451 725,99 €,
  - d'affecter définitivement au chapitre 1068 en recettes d'investissement la somme de 2 819 053,23€ prélevée sur le résultat de fonctionnement 2023,
  - d'affecter définitivement la somme de 3 981 790,10€ au chapitre 002 – résultat reporté de fonctionnement.

- PRÉCISE : La prochaine étape budgétaire 2024 ne sera pas impactée par la présente délibération du fait de la parfaite similitude des montants provisoirement affectés (cf délibération 2024-03) avec ceux définitivement actés.

**Dél. 2024-23 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2023 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE :
  - de reporter l'excédent d'investissement 2023 pour un montant de 2 038 983,92 € au chapitre 001,
  - d'affecter définitivement le résultat de fonctionnement 2023 en recettes d'investissement par une inscription de 1 800 000 € au chapitre 1068,
  - d'affecter définitivement la somme de 100 000 € au chapitre 002 – résultat reporté de fonctionnement.
- PRÉCISE : La prochaine étape budgétaire 2024 ne sera pas impactée par la présente délibération du fait de la parfaite similitude des montants provisoirement affectés (cf délibération 2024-04) avec ceux définitivement actés.

**Dél. 2024-24 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2023 : Budget Rattaché « SBA énergie »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE :
  - d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 au chapitre 002 – résultat de fonctionnement reporté pour un montant de 5 769,30 €.
  - de reporter l'excédent d'investissement 2023 au chapitre 001 – résultat d'investissement reporté pour un montant de 28 296,57 €.
- PRÉCISE : La prochaine étape budgétaire 2024 ne sera pas impactée par la présente délibération du fait de la parfaite similitude des montants provisoirement affectés (cf délibération 2024-05) avec ceux définitivement actés.

**Dél. 2024-25 Mise à jour des tarifs d'accès en déchèteries applicables aux usagers professionnels (modification de la délibération n°2023-40 du 12 décembre 2023)**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE de fixer les nouveaux tarifs de la redevance spécifique.
- DIT que les autres tarifs issus de la délibération n°2023-40 du 12 décembre 2023 restent applicables dans la mesure où ils n'ont pas été modifiés par la présente délibération.

**Dél. 2024-26 Adoption des tarifs de mise à disposition des composteurs individuels de jardin (modification de la délibération n°2023-45 du 12 décembre 2023)**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise à disposition sans facturation des composteurs individuels de jardin et accessoires à destination des usagers du SBA dans les conditions présentées.

**QUESTIONS INSTITUTIONNELLES**

**Dél. 2024-27 Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2023**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2023 en application des dispositions de l'Article L. 2224-17.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ADOPTE le présent rapport en l'état.

**Dél. 2024-28 Délégations de compétences au Bureau et au Président (modification de la délibération n° 2023-36 du 12 décembre 2023)**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE les nouvelles délégations de compétences accordées au Président.

**Dél. 2024-29 Adhésion à la centrale d'achat du RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers)**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE l'adhésion du Syndicat du Bois de l'Aumône à la centrale d'achat du Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) pour un montant annuel de cotisation de 600 € (pour 2024).
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le renouvellement de l'adhésion et toutes les conventions nécessaires au bénéfice des offres de la centrale d'achat du RESAH.

**Dél. 2024-30 Adhésion à l'Association « La Vache Carrée »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE l'adhésion du Syndicat du Bois de l'Aumône à l'Association La Vache Carrée pour l'année 2024.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents correspondants et à procéder au versement de la cotisation annuelle.

**PERSONNEL**

**Dél. 2024-31 Adoption du Plan de formation au profit des agents du SBA**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de formation pour l'année 2024 tel que présenté.

**Dél. 2024-32 Autorisation de recrutement d'agents de la mission « Appui Territorial » du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Puy-de-Dôme**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Président à faire appel, en tant que de besoin, à la mission Appui Territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, dans les conditions fixées par le Code Général de la Fonction Publique, pour remplacer des agents momentanément indisponibles, ou pour un surcroît temporaire de travail, ou pour une mission particulière.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer et exécuter la convention qui doit être conclue dans ce cadre avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.
- PRÉVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

**Dél. 2024-33 Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition de service pour un suivi des caractérisations des déchets issus de la collecte sélective avec le VALTOM**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à signer la convention de mise à disposition de service avec le VALTOM à titre expérimental, ainsi que ses avenants éventuels.
- CHARGE le Président de toutes les formalités administratives et financières liées à cette convention.

**Dél. 2024-34 Autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique)**

Le Comité Syndical, à la majorité :

- DÉCIDE de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- DÉCIDE que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'attaché territorial.
- Les dispositions de la présente délibération prendront effet à la date de transmission de la délibération au contrôle de légalité.
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le Président,  
Lionel CHAUVIN

